

L'ECOLE FACE AUX INEGALITES

Présentation de Monique Hirschhorn

Comme l'a souligné Alexis de Tocqueville, l'égalité est une des passions des peuples démocratiques. Toutefois l'affirmation de l'égalité des droits entre les citoyens n'entraîne pas nécessairement la réalisation de l'égalité des conditions à l'intérieur de la société.

L'institution scolaire telle qu'elle s'est constituée depuis la fin du XIX^{ème} siècle a été portée par cette passion démocratique. Sa mise en place est en effet indissociable de la prise de conscience politique que l'éducation au même titre que la santé est un « un bien public » dont personne ne doit être privé. Elle sera considérée surtout à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle comme le moyen privilégié de lutter contre les inégalités liées aux positions sociales. Faute de parvenir à instituer l'égalité des conditions, les sociétés démocratiques se sont ainsi données comme objectif de réaliser grâce à l'éducation l'égalité des chances et de développer une « méritocratie » en offrant aux meilleurs la possibilité d'accéder aux meilleures places.

Mais qu'en est-il réellement? Même si elle paraît être aujourd'hui une évidence, l'idée selon laquelle l'éducation doit être accessible à tous, qu'il ne peut pas y avoir de véritable fonctionnement démocratique et de développement social sans accès au savoir n'est pas allée immédiatement de soi. Un esprit aussi « éclairé » que Voltaire ne voyait dans l'éducation du peuple qu'un facteur de perturbation de l'ordre social.

En France, ce n'est qu'avec la troisième République et les lois de Jules Ferry que l'Education devient accessible à tous et que la scolarisation est décrétée obligatoire. Mais il existe encore de trop nombreux pays où la scolarisation pour tous n'est pas réalisée faute de moyens ou d'en saisir l'importance en particulier pour les filles ou encore parce que l'enfant est considéré comme une force de travail. Dans des pays développés, il existe encore des enfants qui ne sont pas vraiment scolarisés – des enfants de populations nomades, de sans papiers, de milieux sociaux défavorisés qui de leur fait ou du fait de leurs parents quittent l'école avant d'avoir consolidé les apprentissages de base ou encore des enfants handicapés qui ne trouvent pas de classes susceptibles de les accueillir.

Même réalisée, la scolarisation obligatoire doit être regardée de plus près. En France, à la fin du XIX^{ème} siècle, la scolarisation obligatoire qui est d'ailleurs limitée à quatorze ans, n'implique pas que les enfants soient scolarisés de la même manière, qu'ils acquièrent les mêmes connaissances et les mêmes compétences et qu'ils obtiennent les mêmes qualifications. Il existe deux écoles : une école pour le peuple : l'école primaire, une école pour la bourgeoisie : les lycées qui commencent dès les premières années de la scolarité. Toutefois la disparition de ces deux filières dans l'après guerre et l'instauration d'une scolarisation unique jusqu'à la fin de l'école obligatoire prolongée à seize ans n'a pas pour autant mis fin à toute forme d'inégalité.

Comme le montrent les statistiques, les taux d'accès des jeunes aux différents niveaux éducatifs ainsi que les taux de réussite varient selon leur milieu social d'origine. Dans les pays de l'OCDE, la probabilité d'accéder à un cursus universitaire est fortement corrélée au diplôme des parents et partant à leur position sociale. Elle peut varier selon les pays de 1 à 2 ou même de 1 à 6 selon que les parents n'ont pas terminé le second cycle du secondaire ou fait des études universitaires. Il faut toutefois noter que la reproduction

culturelle varie de façon importante selon les pays. Elle est ainsi plus forte en Suisse qu'en Suède..

Ces constats conduisent donc à s'interroger à la fois sur la capacité de l'institution scolaire à satisfaire la demande démocratique d'égalité dans l'accès, mais aussi de lutter contre les inégalités sociales, de permettre une mobilité sociale ascendante. Bien plus émerge l'idée particulièrement intolérable que l'Ecole, loin d'être au service de la constitution d'une société plus juste, est une courroie de reproduction des inégalités sociales.

Faut-il partager ce point de vue ?

C'est en répondant à cette question que je vais conclure mon intervention.

Les travaux de sociologie de l'éducation montrent que l'échec scolaire est en fait lié à un ensemble de facteurs. Un premier est l'inégalité dès le premier contact avec l'école et qui va s'amplifier du fait de la logique d'accumulation liée au processus d'apprentissage. Un second tient aux choix d'orientation des familles. Un troisième vient des inégalités de qualité du contexte scolaire – les établissements n'offrent pas les mêmes prestations selon leur localisation-. Un quatrième est enfin l'environnement structurel. Les seuls pays où l'on assiste à une certaine démocratisation des carrières scolaires sont en fait ceux où sont réduites les inégalités sociales de niveau de vie et de sécurité économique comme les Pays-Bas.

Cette analyse conduit donc à ré-évaluer à la baisse la responsabilité de l'Ecole dans la reproduction et la réduction des inégalités. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille pour autant renoncer à s'interroger sur les politiques éducatives.